OSTARA

Société par actions simplifiée au capital de 1 771 750,00 €
Siège social : Zone des Roitelières
44330 LE PALLET

910 244 250 RCS NANTES

EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 DECEMBRE 2024

- < > -

Résolution quant à la constatation de la reconstitution des capitaux propres

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan clos le 30 juin 2024, qu'elle vient d'approuver, que les capitaux propres de la société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 DECEMBRE 2024

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

Certifié Conforme,
Le Président
Monsieur Jehan TANGUY